

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE THIONVILLE

# LE JOURNAL DE L'AGGLO

ÉTÉ 2022

## BEL ÉTÉ



# LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitants de la Communauté d'Agglomération,

La période électorale qui vient de se terminer doit nous inviter à la réflexion et à l'action. Réflexion sur l'importance sous-estimée du droit de vote et de la participation à l'action collective. Nous sommes en effet tous concernés par la vie en collectivité et par les réponses qui sont apportées aux enjeux de nos vies, de nos territoires, de notre société. Il ne suffit pas d'exprimer nos mécontentements sur les réseaux sociaux pour régler les problèmes. Nous sommes tous responsables de ce que nous faisons ensemble.

Nous, élus, avons une responsabilité encore plus grande puisque vous nous désignez pour agir et mener la destinée de notre ville ou territoire. Pour cela, les scrutins récents nous invitent à toujours plus d'explication et de communication sur l'action menée. Ce que nous faisons a toujours un sens, à nous de vous l'expliquer.

Ce sens, c'est la structuration que nous donnons au territoire à travers les projets. Notre Communauté d'agglomération n'en manque pas : piscine de Basse-Ham ; bâtiment administratif, numérique et économique ; travail sur l'eau : inondations, sources, assainissement... ; développement économique pour créer de la richesse et de l'emploi ; développement des équipements de petite enfance... Des projets qui vous touchent de près ou de loin mais qui ont tous un sens : faire de notre territoire un territoire attractif qui offre à ses habitants tout ce dont ils ont besoin. L'emploi, la mobilité, la qualité de vie, la famille... Ces enjeux, nous concernent et nous y répondons activement !

Une autre conclusion que je tire de cette période, est la nécessité d'être proches de vous et à votre écoute. Je m'efforce chaque jour d'être un Maire et un Président attentif et disponible pour chacun. Je vous reçois et me déplace dans vos quartiers aussi souvent que nécessaire.

Avec les Maires de la Communauté d'agglomération, nous mettons en œuvre ces principes au quotidien. Notre entente rend notre Communauté d'agglomération solide et attractive. Elle nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité mais avec la responsabilité de pouvoir répondre durablement aux enjeux. Dans les prochains mois, nous aurons à nous prononcer sur une fusion avec la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. En effet, nous faisons le constat qu'ensemble nous répondrons mieux aux enjeux de demain.

Là encore, il s'agira de l'expliquer, de structurer ce nouvel ensemble et de conserver cette proximité qui fait notre force.

C'est avec ces perspectives et ces réflexions que je vous souhaite un bel été !

Pierre CUNY

# EN IMAGES

Les travaux du bassin d'orage rue Gambetta



Portes ouvertes à la Maison du Luxembourg - 23/06/2022



saison 2022



Animations,  
guim



**Dimanche 17 juillet**

De 9h à 20h

**Nautic'Ham Classics**

Rencontre internationale de voitures  
historiques



**Samedi 23 juillet – 20h**

**Parfum d'Italie**

Ce spectacle avec MARIE SAMBORA propose une rétrospective des plus grands succès italiens. Les amoureux de la chanson italienne ne s'y tromperont pas ... un spectacle de très grande qualité ... Bonne humeur, émotion et convivialité sont assurément au rendez-vous.

**Samedi 30 juillet – 20h**

**YNDI.C**

A des références musicales liées au jazz, elle aime associer les influences de diverses musiques du monde, afro-orientales, variétés internationales ... Entre jazz, bossa et quelques standards, une voix suave avec sagesse et folie...



# Nausic'Ham Party

Basse-Ham

concerts,  
guettes...



**Samedi 6 août – 20h**

## Eventhis Gospel Choir

Trois chanteuses et un chanteur issus de chorales réputées vont vous surprendre en reprenant les plus grands tubes de la variété internationale dans des versions Gospel.

**RP acoustic band**

**Samedi 13 août – 20h**

Variété française et internationale

**Max le Magicien**

**Samedi 20 août – 20h**

«Max le magicien» a participé à la grande finale du Festival de l'Humour de Lorraine et au Championnat de France de Magie 2017. Avec son spectacle où l'humour et la magie se rencontrent, Max le magicien émerveille petits et grands.



## Samedi 27 août – 20h Truck Driver

Truck Driver revisite des standards du Rock'n'Roll en reprenant des artistes qui ont créé la légende, tels que Elvis Presley, Buddy Holly, Eddy Cochran et bien d'autres encore.

Coiffez votre banane sur la tête, enfillez votre robe à pois de pin-up, sortez la décapotable du garage et préparez vous à twister sur le bon vieux rock de Truck Driver.

## Samedi 3 septembre – 20h Eventhis Night Fever

**Vous vous souvenez tous des tubes écoutés en boucle au TOP 50 ?**

Alors revivez le temps d'un concert la folie internationale des années 80/90 interprétée par nos artistes qui vous feront danser et chanter sur des rythmes endiablés!

## Dimanche 11 septembre

Les Bulky Games c'est :

- 12 obstacles gonflables de folie à franchir
- 5 km de parcours en courant ou en marchant

## Samedi 17 septembre

### 36<sup>e</sup> tour de Moselle

Départ Base de Loisirs Nautiques à Basse-Ham, arrivée à Kuntzig

## Tous les dimanches – 18h

### Nautic' Paris

Du dimanche 10 juillet au 4 septembre

Les guinguettes parisiennes du dimanche après midi.

Bistrot populaire installé en plein air, au bord de l'eau. Venez revivre l'ambiance guinguette tous les dimanches de juillet et août avec les grands succès de la chanson française.



# Nautic'Ham

## Basse-Ham Party



Pk-261

### L'apéro des copains

Changement de  
gérance en juillet

## PK 261

Tous les vendredis du 8 juillet au 2 septembre

C'est le rendez-vous du vendredi de fin de journée par excellence, celui de la bonne ambiance entre amis ou en famille. L'apéro des copains se décline en blind test, quizz, tournoi belotes ou pétanque, soirée karaoké - avec un musicien en solo sur le kiosque. C'est l'esprit vacances et festif.

Buvette guinguette et petite restauration au bord de l'eau face à la capitainerie.

**MAI, JUIN ET SEPTEMBRE** : mercredi, samedi et dimanche  
**JUILLET ET AOÛT** : du mardi au dimanche



celi.sport

## Mahana plage

Boissons, cocktails, glaces, smoothies. Galettes bretonnes (farine bio de Bretagne), crêpes, gaufres, saucisses blanches, merguez, frites, Burgers, salades de jambon cru, salades de saumon, croque-monsieur, poulet massalé. Le tout fait maison !



lafortille

## La Flottille

Location de bateaux électriques et de pédalos



## La Flottille

# PROJET ÉCOLOGIQUE D'ENVERGURE SUR LE PORT

Filière prometteuse dans la lutte contre le changement climatique, l'hydrogène vert semble convaincre de plus en plus de porteurs de projets. Parmi les industriels français, la société H2V prévoit d'implanter quatre unités de fabrication de 100 mégawatts sur le site intercommunautaire du port de Thionville, dont la première dénarrera en 2026.



Produit principalement par électrolyse de l'eau par de l'électricité renouvelable, l'hydrogène vert représente un des leviers d'avenir pour accélérer la transition vers la neutralité carbone. Il n'émet en effet dans ce cas aucune pollution lors de sa production ni lors de son utilisation. Parmi les projets d'usines de fabrication, de plus en plus nombreux en France, l'implantation prochaine d'une usine de grande dimension initiée par la société H2V sur le site de l'Europort, sur les communes d'Uckange et de Florange fait figure de proue dans le Grand Est. Pour mener à bien son projet, l'entreprise s'est engagée à acquérir cette friche industrielle de 31 ha pour 4,6 millions d'euros auprès du syndicat mixte ouvert E-Log'In 4, conduit par Jean-Charles Louis, et de la Sodevam (Société de développement et d'aménagement de la Moselle).

## Exponentiel

Quatre tranches de 100 Megawatt seront construites au niveau du parc à fonte pour un montant estimé à 500 millions d'Euros, à l'heure où l'A31 dans ce secteur, voit passer 15 000 poids lourds par jour. Son directeur général, Jean-Marc Leonhardt évoquait lors d'une interview accordée à une radio nationale « un vrai défi. Nous voulions avoir les pieds dans l'eau, être sur le port, pour expédier de l'hydrogène par péniche sur la Moselle.

Une fois opérationnelle, les 4 groupes de 100MW chacun produiront chaque année 56 000 tonnes d'hydrogène et permettront d'éviter 400 000 tonnes de CO2. A l'usine de production, 120 emplois directs seront créés, ainsi qu'une centaine d'emplois indirects. A terme, le site servira à alimenter un réseau d'une vingtaine de stations à hydrogène réparties sur le territoire de la région Grand Est pour différents types de véhicules (bus, poids lourds, bennes à ordures...). La desserte fluviale offerte par l'Europort permettra aussi d'expédier l'hydrogène vers d'autres ports, et de ravitailler les péniches qui seront motorisés à l'hydrogène.



# DU NOUVEAU SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

## Synergie+ en approche à Metzange-Buchel

Le Groupe concentre sur le secteur de Thionville 6 entités indépendantes spécialisées en installation, rénovation, entretien et dépannage énergétique, thermique, climatique et de traitement de l'eau et de l'air. Souhaitant regrouper en un pôle unique les sociétés Schumann, Gazeo, Climéo et les salariés de la holding Groupe Synergie, le président du groupe prévoit de faire construire un bâtiment sur la zone artisanale de Metzange-Buchel, au niveau des Terres rouges. Son projet de construction permettrait de regrouper une cinquantaine de salariés dont une vingtaine travailleraient quotidiennement sur site. D'une superficie totale de 1012 m<sup>2</sup>, le bâtiment sera divisé en deux parties : 400 m<sup>2</sup> seraient dédiés à du stockage et 600 m<sup>2</sup> serviraient à accueillir ses salariés et clients. Ces nouveaux locaux permettront l'embauche de 3 nouveaux collaborateurs à court terme et la création d'une dizaine d'emplois à moyen terme.



## Bowling en vue sur le Buchel

Vingt-quatre pistes de bowling, 12 billards, une salle de jeux d'arcade et de réalité virtuelle, un bar à cocktails et un service de restauration légère... Tels sont les principaux équipements contenus dans le projet de bowling porté par Thomas et Martin Munier, à l'origine de deux autres bowlings en Lorraine (Saint-Julien-les-Metz et Vandoeuvre-les-Nancy). Dénommé Kiné Bowl Thionville, le nouvel équipement de loisirs sera implanté sur un terrain de 4 500 m<sup>2</sup> de la ZAC du Buchel à Thionville, à proximité du parking du cinéma Kinépolis, dans le prolongement des restaurants. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, son ouverture conduira à la création de 20 emplois.

## SMiTU : le Kickelsberg bientôt doté d'un parking relais

Les travaux engagés par le SMiTU dans le cadre du futur BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) avancent à pas cadencés avec la poursuite de plusieurs chantiers, comme ceux des deux ouvrages d'art, l'un enjambant la Moselle et l'autre les voies ferrées, et le début des travaux de voiries. Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont permis de franchir une nouvelle étape dans l'avancement du projet avec la validation d'un projet de parking relais de type P + R, à réaliser sur la zone du Kickelsberg à Basse-Ham. Cent quatre-vingts places seront ainsi aménagées sur une emprise de 30 000 m<sup>2</sup>, avec une extension ultérieure envisageable du nombre de places suivant les besoins.



# LE PÔLE NUMÉRIQUE THI PI REJOINT LE GIRON DES ASSOCIATIONS

Porté par la Communauté d'Agglomération, le pôle numérique THI PI est aujourd'hui une porte d'entrée privilégiée de l'écosystème transfrontalier de l'innovation, du numérique et de l'entrepreneuriat. Afin de lui offrir une nouvelle dimension et d'élargir son champ d'action, le Conseil communautaire a décidé de lui conférer un statut associatif. Désormais, le pôle numérique sera dénommé « association THI PI », impliquant une modification dans sa forme de gouvernance, avec la collaboration de 4 catégories de membres : membres fondateurs (créateurs et signataires des statuts), adhérents actifs (participent au fonctionnement), usagers (résidents du THI PI) et bienfaiteurs (soutien financier).

Parmi les onze membres fondateurs on comptera les Communautés d'agglomération Portes de France - Thionville et Val de Fensch, les Communautés de

communes du Pays Haut Val d'Alzette, de Cattenom et environs et de l'Arc mosellan, l'IUT de Thionville-Yutz, Entreprendre en Lorraine Nord (ELN), ArcelorMittal, le CNPE (centrale nucléaire de Cattenom), ThyssenKrupp Presta France SAS et le cabinet Lereboulet. Formée de l'agrégation d'entités publiques ou privées, elle a pour objectif de développer des interrelations au service du bien commun et de l'attractivité numérique du Nord mosellan.

Depuis sa création, le THI PI a accompagné de nombreux projets en mettant en place une aide sur mesure avec un soutien logistique de qualité et la mise à disposition de l'espace de travail du pôle numérique. Il a également assuré l'organisation d'événements numériques phares dont MeeTHI'ng (speed dating entre start-ups et entreprises du territoire), villages start-ups au Salon à l'Envers, le premier hackathon mosellan : #HackingThionville, Les Femmes dans l'Entrepreneuriat... et tout récemment les Premières Rencontres Cyber du Grand-Est en partenariat avec ArcelorMittal France et ELN.



**THI'PI**  
BATIMENT TOTEM  
FRENCH TECH EAST

**Vous êtes porteurs d'un projet innovant ?**

**Contactez-nous pour en parler : [contact@thi-pi.eu](mailto:contact@thi-pi.eu)**

## FOCUS SUR LA FRENCH TECH TREMPLIN

Ce programme, piloté par la Mission French Tech, a pour mission pour rééquilibrer les chances et faire en sorte que tous les talents, même les plus défavorisés, puissent entreprendre. Pour intégrer le programme French Tech Tremplin, il vous faut répondre à au moins un de ces critères :

- être bénéficiaire des minimas sociaux,
- être étudiant boursier de niveau 5 à 7,
- être pupille de l'Etat,
- être résident dans un quartier prioritaire de la ville ou dans une zone de revitalisation rurale
- être résident dans un quartier de veille active,
- être réfugié reconnu par l'OFPPRA.

En savoir plus sur la French Tech Tremplin et les critères de sélection :



# SAISON 2 POUR LA FRENCH TECH TREMPLIN INCUBATION AU THI'PI

En 2021, Thi'Pi débutait pour la première année l'accompagnement de lauréats de la French Tech Tremplin Incubation avec Wiptify et Towbe Bike. L'aventure continue en 2022 avec deux nouveaux projets à suivre. Rencontre avec Vincent Heurtel et Jason Sambourg, les nouveaux incubés du Thi'Pi.

## En route vers l'avenir avec Worm Generation

Son nom et son visage sont déjà connus du paysage thionvillois. Et pour cause : Vincent Heurtel, ingénieur agronome, est le grand gagnant de #HackinThionville pour son projet de ferme urbaine. Un projet qu'il porte à plus grande échelle grâce à l'impulsion du Thi'Pi et du programme French Tech Tremplin Incubation.



L'objectif de son entreprise ? Créer de nouvelles ressources à partir de déchets. Pour cela il implantera cet été, dans un local du lycée la Briquerie à Thionville, une ferme à insectes. Ils se nourriront dans un premier temps du pain rassis des boulangeries thionvilloises. Les insectes seront ensuite valorisés pour nourrir les animaux et leurs déjections serviront d'engrais. En parallèle de cette implantation, Vincent développe le projet Being Green dont l'ambition est plus grande encore : trouver une solution pour se débarrasser localement des déchets plastiques et ce, toujours grâce aux insectes.

## Se libérer des tensions musculaires chroniques avec Stellar Athlete

Fraîchement arrivé au Thi'Pi en mars 2022 grâce au programme French Tech Tremplin Incubation, l'autoentrepreneur Jason Sambourg porte un projet entre santé et bien-être qui répondra aux besoins de près de 8 adultes sur 10. Leur point commun ? Souffrir de tensions musculaires chroniques.

Jason développe un rouleau de massage électrique, modulable et connecté à une application mobile. Le produit, à l'état de maquette au moment d'écrire

ces lignes, propose une nouvelle expérience de massage, mêlant massages drainants et profonds. La technologie associée permet de créer des massages personnalisés en fonction de l'état de santé et des besoins de chacun. Le rouleau est destiné aux athlètes professionnels et amateurs ainsi qu'aux personnes souffrantes de tensions musculaires chroniques. Le prototype sera créé dans les prochains mois, avec le soutien de bureaux d'études spécialisés, et permettra de lancer une campagne de financement participatif.



## Des projets accompagnés et soutenus par le Thi'Pi

Sur leurs chemins, les deux jeunes entrepreneurs ont eu l'opportunité d'intégrer le programme French Tech Tremplin Incubation et ainsi de se faire accompagner par l'équipe du Thi'Pi. Un programme leur permettant de gagner en crédibilité et de faire passer leurs projets à un niveau supérieur : développer leurs projets grâce à une bourse mais surtout intégrer un écosystème fort pour réseauter et s'entourer des professionnels qualifiés avec lesquels faire grandir leurs projets.

Vous êtes intéressés par le programme ? un proche entre dans les critères de candidature ? Vous avez des questions ?



Contactez le Thi'Pi : [contact@thi-pi.eu](mailto:contact@thi-pi.eu)

# BESOIN D'UN COUP DE NEUF DANS VOTRE DRESSING ?

# Re\_fashion

Votre parure de lit n'est plus au goût du jour ? Vos vêtements sont devenus trop grands ? Vos chaussures trop petites ? Offrez-leur une seconde vie ! Tous les textiles, même usés se recyclent !

Quels types de textiles peuvent être recyclés



Gros vêtements



Petits vêtements



Chausures



Linges de maison

## Où déposer mes textiles ?

Dans un Point d'Apport Volontaire (PAV). Pour trouver le PAV le plus proche, rendez-vous sur le site Internet <https://www.refashion.fr/citoyen/> qui vous présente une carte interactive vous permettant de vous géolocaliser.

## Les consignes à respecter.

Afin que la collecte et le recyclage se déroulent sans accroc, les textiles propres et secs (même s'ils sont usés) sont à présenter en sac bien fermé (de préférence 30L). Les chaussures doivent être attachées par paires.

Attention ! Ces bornes ne sont pas une alternative à vos ordures ménagères ! Les textiles mouillés, ou souillés de produits chimiques (peinture, huiles et autres) doivent être apportés en déchetteries.

## Que deviennent les textiles ?

Presque 60% des textiles repartiront directement dans le circuit : les articles en bon état seront vendus au profit d'une action sociale ou donnés à des associations partenaires afin de servir aux plus démunis. Les articles usés seront recyclés et transformés en nouveaux vêtements ou autres produits : isolant, rembourrage, chiffons...

## POUR UN ÉCLAIRAGE PLUS VERT

L'éclairage public constitue un poste de dépense important pour les collectivités territoriales et représente une source de pollution pour l'environnement. Dans le cadre de la loi sur la Transition Énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération a donc programmé de remplacer les sources et luminaires actuels situés sur les zones d'activités économiques communautaires par des luminaires LED. Les avantages de ce type d'éclairage sont nombreux : absence de mercure et de gaz, recyclage possible, consommation très faible, longue durée de vie, chaleur dégagée réduite...

Ce chantier devrait prendre effet au cours de l'année 2022 pour une période de 3 ans :

- En 2022 les travaux porteront sur la ZAC de Metzange-Buchel (zones artisanales) et parc de covoiturage à Thionville et la ZAC du Kickelsberg - rue Denis Papin à Basse-Ham.
- En 2023 : Zone Artisanale Actypôle de Yutz ZAC du Kickelsberg, (rue Pierre et Marie Curie et Léon Foucault). Coût : 70 000 € TTC ;
- En 2024, le remplacement de l'éclairage concernera la ZAC Cormontaigne pour un montant de 85 000 € TTC.

Une économie annuelle sur les consommations électriques d'environ 14 000 € TTC est envisagée.

Pour permettre à la Communauté d'Agglomération de conduire ces travaux de rénovation, l'Etat accordera une subvention de 42 000 € dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).



## L'AGGLO SOUTIENT LA RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE

**La Communauté d'agglomération Portes de France Thionville encourage le développement de l'Enseignement supérieur sur son territoire en contribuant au financement des projets portés par les établissements. Composante de l'université de Lorraine, l'IUT de Thionville-Yutz entretient avec elle un partenariat fructueux qui vient d'être renouvelé sous la forme d'une subvention pour des travaux de recherche.**

Depuis 1995, à côté de ses activités de formation, l'IUT de Thionville-Yutz a développé des activités de Recherche dans les domaines des énergies renouvelables, de la recherche opérationnelle et de la biologie environnementale. Afin de lui permettre de poursuivre les travaux de recherches engagés localement sur le thème de l'environnement, la Communauté d'Agglomération lui a accordé une subvention pluriannuelle de 480 000 euros (soit 40 000 euros par an) pour la période de 2008 à 2022 par le biais d'une convention qui vient d'être reconduite jusqu'à 2026. Une subvention pluriannuelle de 190 000 euros lui sera versée pendant ces quatre années. Les chantiers de

recherche concernent la dépollution naturelle des sols par le biais du Miscanthus X Giganteus et l'impact environnemental sur la santé des abeilles et des humains après exposition aux polluants chimiques et biologiques.

Ces thématiques permettront à l'IUT de continuer à accueillir des doctorants et des chercheurs invités dans l'établissement. L'expertise des chercheurs viendra en appui à la formation des étudiants en BUT, notamment au sein du nouveau parcours Biologie Médicale Biotechnologie en co-construction avec le projet de BTS Analyses de biologie porté par le Lycée Saint-Vincent de Paul sur l'espace Cormontaigne.

# RÉNOVATION URBAINE : PROPRIÉTAIRES, N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS LANCER !

Lancée en 2020 par la Communauté d'Agglomération et la Ville de Thionville, l'opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Thionville se poursuit. Au terme d'un an de fonctionnement, un premier bilan a été présenté au comité de pilotage de février.

S'inscrivant dans le projet Cœur de Ville porté par la municipalité thionvilloise et la Communauté d'Agglomération, l'opération OPAH RU a pour ambition de participer à la rénovation du parc privé urbain, en privilégiant plusieurs volets d'intervention notamment l'immobilier, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, les copropriétés, la précarité énergétique et patrimoniale.

Afin d'inciter les propriétaires résidant ou possédant une résidence dans la zone du périmètre défini à entreprendre des travaux de rénovation, des aides peuvent ainsi être accordées sous conditions par la Communauté d'Agglomération, la Ville de Thionville, l'Anah et Action Logement grâce à une enveloppe de plus de 2 millions d'euros répartis sur 5 ans.

Selon l'enveloppe définie en amont, un total de 190 logements sont susceptibles de bénéficier de subventions ou d'aides au cours de ce programme :

- 35 logements occupés par leurs propriétaires dont :
  - Des logements indignes ou très dégradés ;
  - Des logements nécessitant des travaux de lutte contre la précarité énergétique ;
  - Des logements nécessitant des aides pour l'autonomie de la personne ;

- 55 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés ;
- 100 logements inclus dans des copropriétés ;

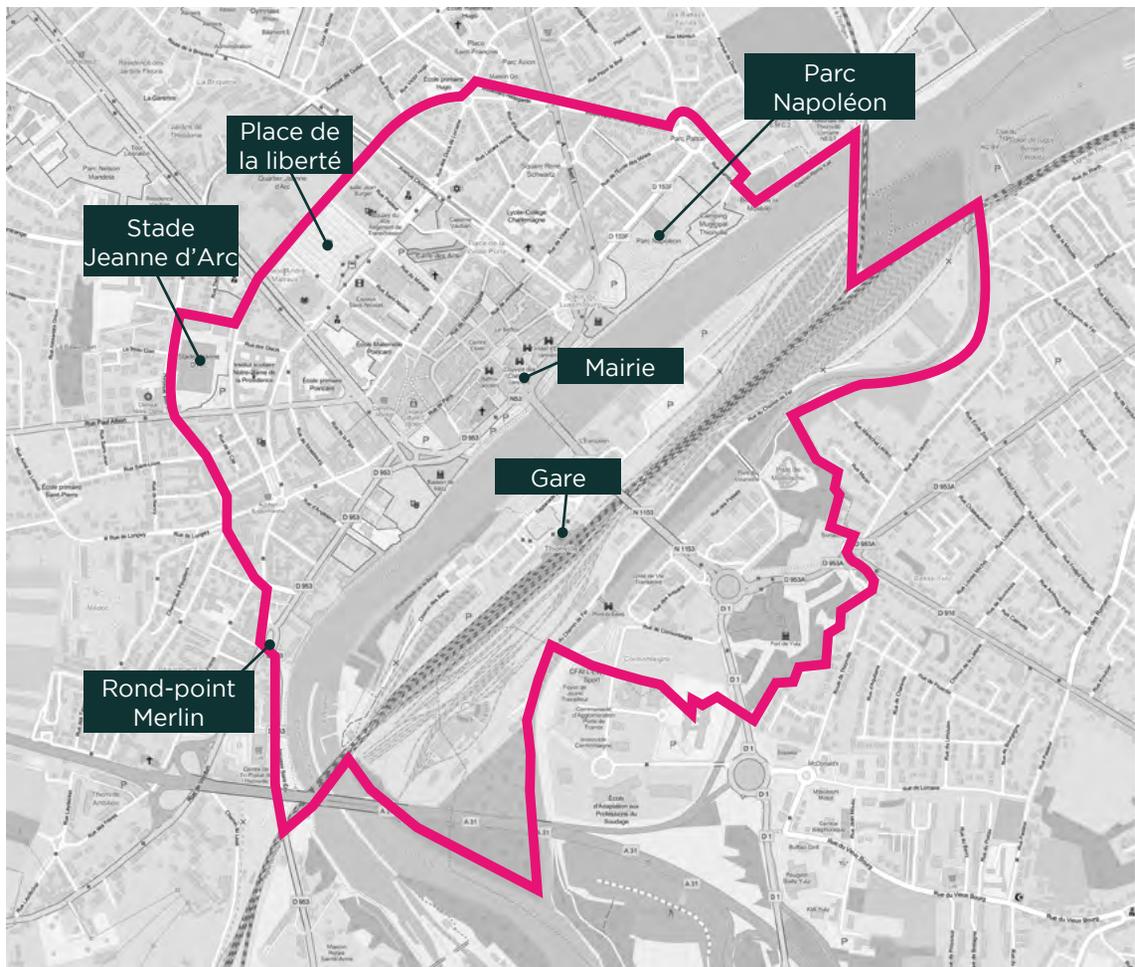
En parallèle, les propriétaires peuvent toucher une prime de sortie de vacance lors de la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de 2 ans.

Une campagne de ravalement de façade permet également d'obtenir une aide financière lors d'un ravalement et/ou d'une isolation thermique des façades d'un immeuble situé en Cœur de Ville.

Si vous êtes propriétaire d'une habitation dans le périmètre concerné et que vous souhaitez y entreprendre des travaux de rénovation, vous pouvez être éligible, sous conditions, aux aides proposées dans le cadre de cette opération. Alors, n'hésitez pas !

Vous devez pour cela contacter le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) qui vous conseillera et vous accompagnera dans vos démarches (permanences à la CAPFT sur RDV à prendre par téléphone directement auprès du CALM).

CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : 03 87 75 32 28



# REPROFILAGE DES FOSSÉS DU TILLY À YUTZ

Dans le cadre de son schéma directeur Eaux Pluviales lancé en 2019, la Communauté d'Agglomération assure la gestion des eaux pluviales sur le territoire. L'un des objectifs de cette démarche est de diminuer la charge hydraulique arrivant au Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées de Thionville afin de maintenir la qualité actuelle de traitement.

C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération démarrera prochainement sur la commune de Yutz des travaux relatifs au reprofilage de fossés existants pour le transfert des eaux pluviales et de ruissellement vers l'étang du Tilly.

Cette opération est réalisée par l'entreprise H.T.P. Sarl (ZI du Port - Rue du Laminoir à Talange) pour un coût de 39 873 € -, la durée du chantier est estimée à 3 mois (dont 1 mois de préparation). Les travaux prévus consisteront en la réhabilitation et requalification de fossés d'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement le long de terrains d'exploitation agricoles et communaux sur une longueur d'environ 1 km. Le but étant de ne plus envoyer ces eaux pluviales et de ruissellement dans le réseau d'assainissement unitaire afin de ne pas surcharger celui-ci.



# FEU VERT POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

**Les collectivités territoriales sont des acteurs clés dans l'atteinte des objectifs de transition énergétique. Initiée en 2020 par Portes de France - Thionville et le Val de Fensch, une étude portant sur le schéma directeur des énergies a permis de confirmer le potentiel de développement de réseaux de chaleur sur le territoire des deux intercommunalités. Un projet de réseau urbain est aujourd'hui à l'étude.**

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », affirmait le chimiste Antoine Lavoisier. Les deux communautés d'agglomération Portes de France - Thionville et Val de Fensch s'apprentent à mettre en application la célèbre maxime dans le domaine des énergies, suite à une étude commune portant sur le potentiel de développement de réseaux de chaleur alimentés en énergie renouvelables et/ou de récupération sur les deux territoires. Ce diagnostic a en effet conclu à l'opportunité d'un projet de réseau urbain reposant sur l'utilisation des gisements de chaleur fatale produits à perte par les industriels du Val de Fensch pour alimenter les deux agglomérations. Fondé sur les principes de service public, alliant 60 % de chaleur fatale à la mise en place d'une chaufferie bois, ce réseau permettrait d'atteindre un taux de 70 % d'énergies renouvelables et de récupération.

## Projet structurant

Validé par les élus lors du dernier conseil communautaire, le projet présente de nombreux avantages : il permettra de valoriser des ressources de proximité dans le cadre d'une collaboration entre deux territoires, mais aussi de réduire les émissions de carbone sur deux bassins de vie conformément au Plan Climat dans lequel sont engagées les deux

agglomérations, tout en conservant un équilibre économique soutenable pour un réseau de chaleur performant. Le contexte géopolitique actuel et les tensions liées au prix du gaz ne font que renforcer l'intérêt d'un approvisionnement en mix énergétique dont le potentiel permettrait à long terme le chauffage de 22 000 logements en milieu urbain dense.



# DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : ACHÈVEMENT EN VUE

Le déploiement de la fibre poursuit son avancée sur le territoire. Depuis 2012, Orange œuvre au quotidien pour permettre à l'ensemble des habitants des 13 communes de la communauté d'agglomération d'y avoir accès. D'ici la fin de l'été, la grande majorité des abonnés devrait être raccordée.

Le grand chantier engendré par l'opérateur Orange sur ses fonds propres, semble aujourd'hui tenir ses promesses. Etat d'avancement du déploiement :

- Illange (100%),
- Lommerange et Basse-Ham (99%),
- Thionville (96%),
- Havange (93%),
- Manom (92%),
- Tressange et Kuntzig (88%),
- Terville (84%),
- Yutz (80%),
- Angevillers (76%),
- Fontoy (69%),
- Rochonvillers (37%)

## Des obstacles à surmonter

Pourtant, les chantiers occasionnés par la pose de la fibre n'ont pas tous été simples à conduire, certaines problématiques étant apparues au cours des travaux. Cela explique par exemple le fait que certains foyers se sont vus et se voient encore aujourd'hui raccordés plus

tardivement que d'autres. Parmi les obstacles les plus fréquents, Orange mentionne l'opposition de certains riverains au passage du réseau fibre sur leur façade ou à la pose de poteaux à proximité sans oublier l'absence de réponse aux sollicitations d'Orange en cas de demande d'autorisation. Enfin, on note des aléas d'ordre technique lors d'intervention en souterrain où les procédures sont parfois très complexes (interdépendance des secteurs), ou dans le cas des logements éloignés, présentant des normes anciennes (Orange n'étant pas propriétaire ne peut pas intervenir).

## La fibre pour tous

Quoi qu'il en soit, Orange prévoit un déploiement de la fibre généralisé à tout le territoire d'ici quelques semaines, à la grande satisfaction de nombreux usagers. Cette technologie de haut vol apporte en effet un meilleur confort de débit et la possibilité de mettre en place des applications innovantes. Elle est également plus stable que l'ADSL du fait de son insensibilité aux perturbations électromagnétiques.

90 %

C'est le pourcentage de foyers aujourd'hui raccordés à la fibre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

# UN PÔLE ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE EN PROJET À CORMONTAIGNE

Une page vient de se tourner sur la ZAC Cormontaigne avec le départ de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI Moselle Métropole Metz) jusqu'alors implantée au 2 boulevard Becquerel, tandis qu'un nouveau chapitre s'apprête à s'ouvrir : la Communauté d'Agglomération prévoit en effet d'y installer son siège et d'y déployer l'ensemble des services de l'Hôtel de Communauté, actuellement situés à proximité (au 4 avenue Lippmann). Un pôle économique y sera également créé, regroupant la

direction du développement économique, le pôle numérique THI PI et une pépinière de start-ups, le réseau d'Entreprendre en Lorraine Nord, Initiative Moselle-Nord et Alexis, deux associations dédiées à l'assistance à la création et la reprise d'entreprises. La propriété de cet ensemble immobilier sera donc dévolue à la Communauté d'Agglomération après dissolution de l'association Mécanica, ancienne propriétaire des lieux.



©CAPFT/4 Venis

# STATIONNEMENT À THIONVILLE : LE PARKING SILO À L'HONNEUR

La question des parkings est une problématique récurrente en ville. Thionville ne déroge pas à la règle, surtout en cette période de mutation où les travaux liés au futur BHNS impliquent quelques modifications dans nos habitudes. Un peu de patience, quatre parkings silo viendront prochainement étoffer l'offre de stationnement, pour un cœur de ville encore plus fonctionnel et attractif.

En lien avec les projets Cœur de Ville et du Couronné auxquels participe la Communauté d'Agglomération, la construction de plusieurs parkings situés aux abords du cœur historique de Thionville fait partie du programme de renouvellement urbain déployé par la municipalité dans le cadre du programme Thionville 2030. L'idée est de répartir de manière homogène les aires de stationnement entre la gare et le cœur de ville selon un jalonnement dynamique qui permettra de fluidifier le trafic et d'encourager les échanges entre le centre-ville et la périphérie. Les parkings inclus dans le projet sont au nombre de quatre et adopteront une architecture en étage (parking silo) :

- › **Parking « Sernam »** : situé près de la gare, il prévoit 670 places. Cet équipement a pour objectif de faire face à l'augmentation de la capacité du transport ferroviaire prévue dans les prochaines années (elle devrait passer de 12 000 voyageurs par jour à 25 000 d'ici à 2026).
- › **Place du Luxembourg** : situé entre la rampe d'accès à l'ouvrage d'art du BHNS et le bastion militaire, ce parking proposera environ 400 places de stationnement. Il captera les flux issus du Nord Est du territoire ;

- › **Place de la République** : situé sur le parking aérien de la République, il accueillera un programme mixte stationnements/commerces et/ou logements. Le nombre de places envisagé est d'environ 500 places. Il complètera l'offre de stationnement proposé par les Capucins. Il aura pour fonction de capter les flux du Sud-Ouest du territoire ;
- › **Espace Cormontaigne** : situé sur la rive droite de la Moselle, ce parking sera avant tout destiné aux habitants de la rive droite du territoire de l'agglomération. Il comptera environ 800 places et sera directement relié au BHNS.

En termes de calendrier, c'est le parking silo de la Sernam qui ouvrira la série des chantiers avec un démarrage des travaux prévu à l'automne 2022. Des solutions provisoires ont été instaurées pour pallier les manques de places engendrés par les travaux liés au BHNS. Une offre supplémentaire est proposée à l'espace Jean-Moulin (30 places), Chemin des Bains (300 places) et au niveau du Couronné, dans les rues des Artisans et de Cormontaigne (60 places).



# RISQUES ALLERGIQUES : L'ATMO GRAND EST VOUS INFORME

**Le printemps et l'été sont des saisons propices au retour des allergies. Le mois de mai 2022 quasiment estival et sec a engendré le réveil de nombreuses graminées qui, combinées avec la présence des pollens de chêne et de bouleaux a renforcé le risque d'exposition.**

Les graminées, aussi appelées « poacées », forment une famille de végétaux rassemblant plus de 12 000 espèces à travers le monde. Qu'elles soient de type fourragères (roseaux, chiendent, ivraie, dactyle, ...) ou céréalières (blé, orge, riz, maïs, ...), leur pollen est considéré en France comme le plus allergisant, devant celui du bouleau. Or, cette année, les concentrations en graminées pour le mois de mai se révèlent plus importantes qu'au cours du mois de mai 2021. Sur le site de Metz par exemple, au cours de la semaine du 23 mai, 655 grains de pollens de graminées par mètre cube d'air ont été comptabilisés contre 362 l'année passée à la même période. Un phénomène qui s'explique par la pluviométrie faible de cette année et les températures élevées, favorisant la pollinisation des graminées, qui sont ensuite transportées par le vent jusqu'au voies respiratoires.

## Les symptômes de l'allergie

Les pollens, aspirés par l'homme, peuvent irriter le système respiratoire et provoquer rhino-conjonctivites (rhume des foins), toux, gênes respiratoires, démangeaisons, voire asthme, urticaire et eczéma. Ces symptômes allergiques peuvent être augmentés par la présence simultanée de plusieurs pollens allergisants, la pollution atmosphérique ou l'existence de réactions croisées (soit entre des pollens de la même famille, soit ou entre des pollens et certains aliments).

## Quelle conduite tenir ?

Lorsque le pic survient, de nombreuses mesures d'éviction peuvent être prises au quotidien pour limiter les effets de l'allergie aux pollens :

- J'aère mon logement tôt le matin ou en soirée, je ferme les fenêtres le reste de la journée ;

- J'évite les promenades dans les champs ou les herbes hautes par temps sec et ensoleillé, surtout en milieu ou fin de journée ;
- Je porte des lunettes de soleil afin de protéger mes yeux du contact des pollens ;
- Je privilégie les mouchoirs à usage unique
- En voiture, je roule vitres fermées, notamment en campagne ;
- Je change de vêtements en rentrant chez moi ;
- J'évite de mettre le linge à sécher dehors ;
- Je ne tonds pas le gazon moi-même, je ne reste pas à proximité durant la tonte ;
- Je rince mes cheveux avant de me coucher afin d'éviter le transfert des pollens accumulés en journée sur l'oreiller ;
- Je lave mon nez matin et soir avec un sérum physiologique ou un spray d'eau de mer pour éliminer au fur et à mesure les pollens qui s'accumulent dans les muqueuses nasales.

En cas de symptômes allergiques, il convient de consulter un médecin ou un allergologue.

Enfin, dans certains cas, les allergologues conseillent la désensibilisation ou l'immunothérapie, qui permettent en quelques années de se débarrasser de son allergie.

ATMO Grand Est, association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé de l'environnement, est en charge de la surveillance de la qualité de l'air dans la région Grand Est, conformément à la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (Loi LAURE) du 30 décembre 1996. Cette Loi donne le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Liée à la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un partenariat, l'ATMO met à la disposition de cette dernière des indicateurs de suivi et de gestion de la qualité de l'air et l'accompagne dans l'élaboration de son Plan Climat et dans les événements.





## A VÉLO OU EN RANDO : PROFITEZ D'UN RÉSEAU DE PISTES BALISÉ ET ENTRETENU !

**L'été est là. A vélo ou en rando, que diriez-vous d'une petite balade sur le territoire ? Plus de 300 kilomètres de pistes sillonnant les communes du périmètre et au-delà ont été aménagées pour vous permettre de vous évader quelques heures... à deux pas de chez vous.**

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans une démarche de développement du tourisme vert sur son territoire. Son action s'est essentiellement portée sur l'aménagement et l'entretien de 35 circuits de randonnées qu'elle a confié au Club vosgien et la réalisation de 75 km de nouvelles pistes cyclables reliant les 13 communes du territoire entre elles et assurant la liaison avec les pistes de la Moselle, rive gauche et rive droite (voie verte Charles le Téméraire).

Dotés d'une signalétique efficace, ces différents circuits, sans difficultés particulières sont accessibles au plus grand nombre. D'un point de vue touristique, le territoire de l'Agglo présente un riche potentiel en termes de loisirs et de patrimoine. Ainsi, la majorité des parcours (pédestre ou cycliste) sont jalonnés de monuments historiques (château de Lagrange à Manom, village de Guentrange), d'équipements sportif ou culturel (base de loisirs de Basse-Ham par exemple) ou de points d'intérêt divers (Aéroparc de Yutz) où vous pourrez faire une halte, en fonction de vos objectifs et de vos envies.

### L'Agglo vous accompagne

Vous êtes prêts à vous lancer mais vous n'avez pas de vélo ou vous ne savez pas quel itinéraire emprunter ? Afin de vous accompagner au mieux dans votre périple sur le territoire, la Communauté d'Agglomération vous propose une série d'outils, d'équipements et de services :

- Un service de location de vélo à la gare et à Thionville vous est proposé par le biais de Mob d'Emploi (sur le site de Rive en Fête).
- En cas d'arrêt vélo au niveau des communes de Yutz et Thionville, des gares-cycles sont mises à votre disposition, ainsi que des abris à vélo (gare, place de la Liberté, espace Cormontaigne, futur parc relais Metzange).
- Une offre de réparation et de location de vélos innovants (4 vélos cargo et 4 vélos debout) est disponible à Nautic'Ham, la base de Loisirs de Basse-Ham (capitainerie).
- Des fiches détaillées des 35 sentiers pédestres, en format de poche et plastifiées, sont en vente à l'unité à l'Office de Tourisme ou accessibles gratuitement sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.
- Une carte des pistes cyclables en accès libre à l'Office du Tourisme de Thionville, à l'Hôtel de Communauté et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.

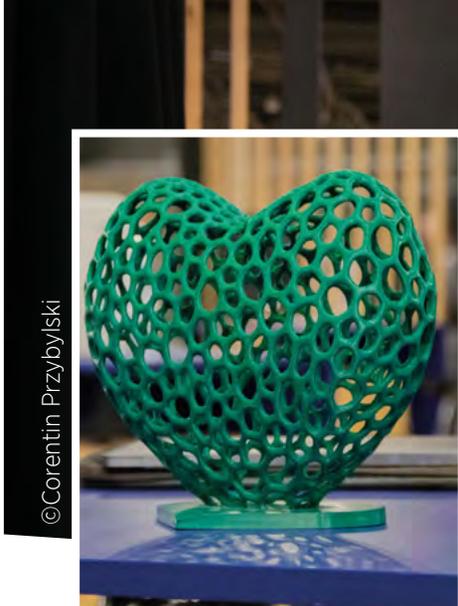
### L'Agglo pour tous !

Afin de permettre à chacun de pouvoir emprunter les itinéraires cyclables du territoire et ainsi profiter de ce loisir en plein air, l'Agglo s'est dotée d'un vélo PMR et d'une 3<sup>ème</sup> roue électrique.

- Le Vélo PMR (Personne à Mobilité Réduite) à assistance au pédalage électrique sera mis à la location durant l'été à Nautic'Ham.



- Le Vélo 3<sup>ème</sup> roue électrique sera disponible chez Mob d'Emploi sur les rives en fêtes à Thionville.



©Corentin Przybylski



## CONCOURS LÉPINE : UNE START-UP DU TERRITOIRE DÉCROCHE LE PRIX

Infirmier en service de réanimation et sapeur-pompier, Frédéric Leybold a créé avec d'autres soignants l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR) et son application mobile d'alerte. Leur objectif : sauver des vies. Alors que le dispositif connaît depuis sa mise en service un développement exponentiel, le jeune entrepreneur vient de décrocher le premier prix du concours Lépine à Paris pour son nouvel équipement connecté, Géocoœur.

Le concours Lépine récompense chaque année les inventions jugées les plus pertinentes pour faciliter notre quotidien. La cérémonie de récompense 2022 s'est déroulée à Paris en mai dernier, réservant une belle surprise à un Mosellan de notre territoire, Frédéric Leybold, inventeur d'un équipement connecté : Géocoœur. Lors de cette 121<sup>e</sup> édition du concours, il a reçu la plus haute distinction, s'imposant parmi 358 inventions en compétition.

Géocoœur est un panneau connecté installé au-dessus des défibrillateurs qui s'active en cas d'arrêt cardiaque à proximité. Un système d'alerte, composé d'un gyrophare et d'un haut-parleur, prévient les citoyens qu'une victime d'arrêt cardiaque a besoin d'un défibrillateur. Les personnes sur place n'ont plus qu'à scanner le QR Code présent en façade de Géocoœur pour connaître l'adresse où apporter l'appareil en vue de sauver une vie.

« Cette distinction ne rapporte pas d'argent mais cela va nous ouvrir des portes et nous aider à trouver des investisseurs. On va maintenant industrialiser Géocoœur. La brigade des sapeurs-pompiers de Paris s'est déjà montrée intéressée par le dispositif avant le concours. Car ils se sont fixés pour objectifs en vue des Jeux olympiques de Paris 2024 de doubler les chances de survi en cas de crise cardiaque », affirmait l'infirmier lors d'une interview accordée à France Bleue. Aujourd'hui, l'AFPR a pour objectif de produire et installer 1 000 Géocoœurs d'ici la fin de l'année.

### Un réseau citoyen

Constitué de personnes formées aux gestes de premiers secours, le réseau de Premiers Répondants représente un maillon supplémentaire dans la chaîne

de secours pour les victimes d'arrêt cardiaque. Le principe est simple : lorsqu'une personne signale un arrêt cardiaque aux services de secours de la Moselle, l'application mobile géo-localise les Premiers Répondants à proximité et leur envoie une alerte ; dès lors que l'un d'eux valide sa disponibilité, l'application le guide jusqu'au lieu de l'arrêt cardiaque et lui indique la proximité d'un défibrillateur public afin que la victime bénéficie d'un choc électrique le plus rapidement possible.

A ce jour, la Moselle compte plus de 3 000 premiers répondants et ce n'est qu'un début car l'association mène campagne tout au long de l'année pour recruter les personnes formées. Le réseau s'est même étendu au-delà du département puisqu'il est aujourd'hui présent dans la Marne et s'apprête à être déployé dans les Vosges. C'est dire si le concept a fait ses preuves.



©Corentin Przybylski

# ROKA : LE CINÉMA À LA CONQUÊTE DES QUARTIERS

Roka est une association dont la vocation est d'organiser des actions autour du cinéma dans les quartiers prioritaires. Sur notre territoire, elle conduit un projet inédit depuis le 18 juin jusqu'au 3 juillet 2022, avec les habitants et les acteurs de proximité des Près Saint-Pierre-la Milliaire, de la Côte des Roses à Thionville et des Terrasses des Provinces à Yutz. Zoom avant sur une action inscrite au titre du Contrat de ville.

## Contexte

La politique de la ville a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant de nombreux acteurs et des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles. Le projet cinématographique porté par l'association Roka dans les villes de Yutz et Thionville fait partie des actions retenues en 2022 par le dispositif sur notre territoire, dans le cadre du Contrat de ville.

## Créer un maillage culturel et social

L'idée déployée par Roka est de mettre en place des ateliers de création cinématographique pour un public éloigné de l'offre culturelle en raison de facteurs géographiques, économiques et sociaux... Pour cela, l'association travaille en partenariat avec les structures sociales de la France entière. C'est ainsi que début avril, elle s'est mise en lien avec les centres sociaux, les Conseils citoyens et la prévention spécialisée œuvrant sur les quartiers Près Saint-Pierre-la Milliaire, de la Côte des Roses à Thionville et des Terrasses des Provinces à Yutz pour une collaboration active d'une quinzaine de jours, qui se clôturera début juillet par la réalisation puis la projection dans les quartiers d'un court-métrage.

Lors de cette session nord mosellane des habitants de ces trois quartiers prioritaires se sont portés

volontaires pour jouer aux apprentis cinéastes et s'inscrire dans le processus de création. Chaque étape du projet a été pensée, réfléchi et réalisée avec les participants qui ont choisi le rôle qu'ils voulaient endosser : perchiste, acteur, scénariste... Des heures de travail qui tout au long de cette quinzaine leur auront donné l'occasion de s'impliquer dans un projet collectif, d'apprendre à être acteur d'un bien commun mais aussi de travailler avec des professionnels.

À travers ces projets, l'association Roka entend entretenir et développer du lien entre les habitants d'un même quartier qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés. Elle leur permet également de découvrir les pratiques audiovisuelles avec, pour ambition, d'encourager ceux qui le souhaitent à s'engager dans le domaine cinématographique.

Rôdée à ce genre de challenge depuis sa création en 2016, l'association Roka n'en n'est pas à son premier coup d'essai. De nombreux projets ont déjà vu le jour dans toute la France, notamment dans le Doubs, les Vosges, la région parisienne... avec des retours toujours très positifs de la part des habitants. Les courts métrages racontent la vie des quartiers comme on n'a pas l'habitude de les voir, loin des préjugés et des stéréotypes.



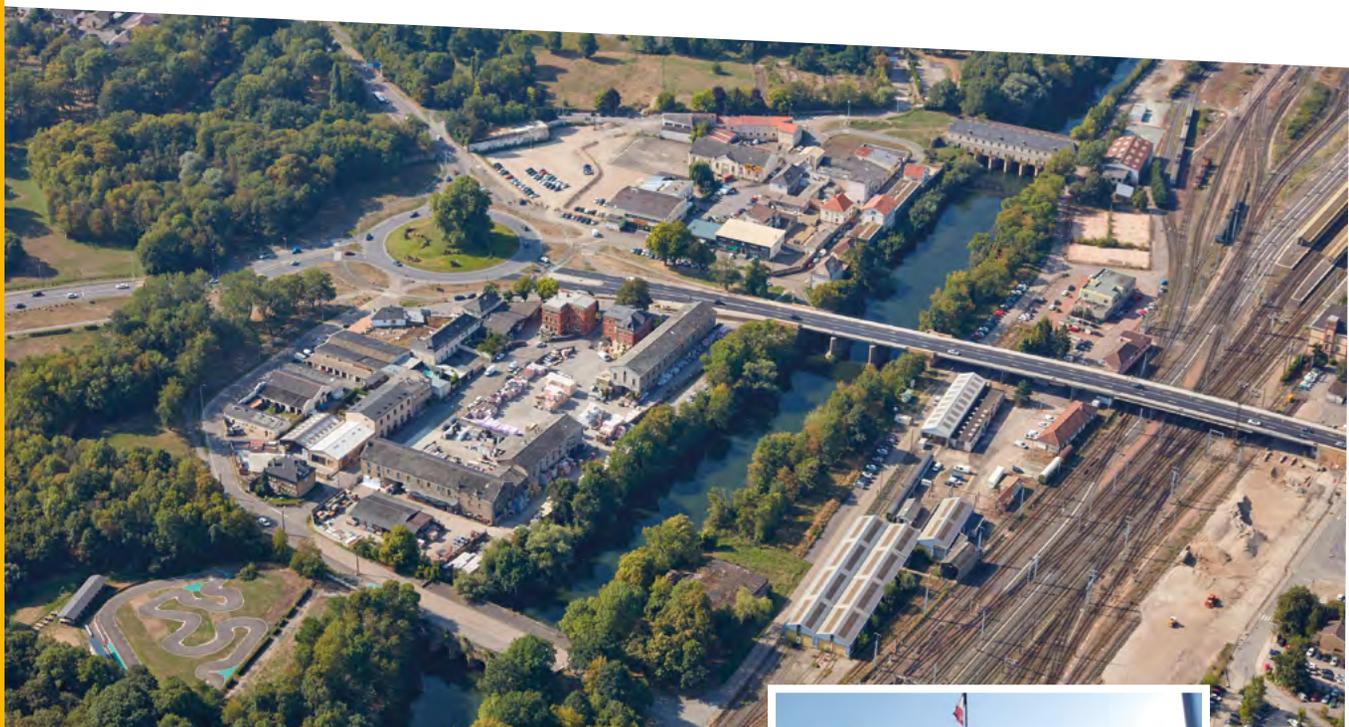
# PROJET COURONNÉ : PATRIMOINE ET VERDURE COMME FIL ROUGE

Construire la ville de demain en s'appuyant sur ses richesses patrimoniales et historiques. Telle est l'ambition du projet Couronné qui s'apprête à sortir de terre dans le cadre de la requalification de la nouvelle ZAC. Pierre Cuny, Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Thionville, a présenté fin juin les grandes lignes de ce vaste chantier.

Lieu chargé d'histoire, le Couronné recèle des bâtiments patrimoniaux de grande valeur à l'entrée des villes de Thionville et Yutz : des fortifications, deux ponts-écluses, la portes de Sarrelouis, un hôpital militaire, une caserne, des casemates et des souterrains. Suite à la création d'une nouvelle ZAC (ZAC Couronné), la Communauté d'Agglomération prévoit aujourd'hui de rénover l'ensemble du bâti et créer un nouveau quartier. Si le projet n'en est qu'à ses prémises, la stratégie définie par les élus a pour ambition de conserver et de valoriser le patrimoine, en y intégrant de nouvelles constructions dédiées à l'habitat et aux bureaux. Le volet environnemental quant à lui, ne sera pas oublié dans ce projet, car comme l'a souligné Pierre Cuny, « le futur quartier Couronné offrira aux Thionvillois un nouveau cadre de vie avec la création d'un grand parc entre les murs

de fortifications, à l'image de ce que la ville du Havre a fait avec ses jardins suspendus ». Un lieu de verdure qui incarnera et renforcera le lien fusionnel déjà existant entre les communes de Thionville et Yutz.

Ce chantier patrimonial estimé à quelque 20M€ devrait s'échelonner sur une dizaine d'années.



## L'info historique

En ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle, la défense de la rive droite de Thionville était très insuffisante. En 1746, les plans de Louis de Cormontaigne, directeur des fortifications de Metz, Thionville et Bitche sont mis en œuvre. Il s'agissait de créer un nouvel espace fortifié doublant littéralement la superficie de la ville, totalement dédié aux militaires. Outre les casernes et éléments classiques de défense, une porte monumentale dite de Sarrelouis et le percement d'un canal de dérivation protégé par deux ponts écluses, sont prévus.



# PAYS THIONVILLOIS TOURISME

## Les Estivales de Thionville

Tout au long de l'été, l'office de tourisme vous propose des visites guidées sur différentes thématiques, pour petits et grands :

### › Thionville à cloche-pied : familles/enfants

Retrouver des blasons dispersés, faire revivre des statues immobiles et pourquoi pas, embrasser un arbre ! Voyager dans le temps et découvrir les couleurs cachées derrière des photos en noir et blanc... Autant d'expériences de visites auxquelles vous ne vous attendez pas !

### › Journée bien-être

Au cœur de la forêt d'Illange, découvrez les bienfaits de la marche afghane. Son secret ? Synchroniser vos pas et votre souffle pour aller toujours plus loin.

### › Visites marionnettes

Les plus jeunes (moins de 8 ans) auront aussi leur visite guidée. Petites bêtes poilues, chevalier de

papier, que choisirez-vous pour vous guider dans les rues de Thionville ? Un guide, accompagné de sa marionnette toute douce leur proposera une visite ludique et contée. Découvrir la ville, ouvrir grand leurs yeux et leurs oreilles, avec un petit compagnon de route, c'est sûr, ils n'en perdront pas une miette !

## Des concerts en plein-air

L'été est aussi ponctué par les notes de musique qui s'échappent du Parc Wilson. Dans un écrin de verdure, installé sur l'estrade et à la fraîcheur des arbres, venez prêter une oreille attentive aux artistes qui animent «Les Estivales», des concerts variés et gratuits, les dimanches du 17 juillet au 21 août. Sans oublier, une balade le long des berges de Moselle au cœur de Rive et Cœur de Ville en Fête et ses animations pour toute la famille, du mercredi 22 juin au dimanche 4 septembre.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le site internet de Pays Thionvillois Tourisme.



## Découvrez le nouveau site internet de Pays Thionvillois Tourisme

Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme vient d'être mis en ligne et il vous réserve de belles découvertes. Plus visuel, coloré et dynamique, il est à l'image de la stratégie de communication conduite par l'équipe de l'Office de Tourisme. Cet outil numérique indispensable à la promotion du territoire apporte une meilleure visibilité des atouts touristiques de la destination. L'organisation des contenus a été pensée pour apporter la meilleure expérience utilisateur possible.

Dès l'accueil, vous êtes invités à explorer les pages pour une immersion complète au cœur de la destination. Chacune des thématiques présentées dévoile des sites emblématiques à visiter en famille. Vous y retrouverez l'agenda des événements, nos expériences à vivre, des activités testées pour vous par nos experts du territoire, des lieux insolites à découvrir, des interviews de nos ambassadeurs, notre podcast "Les Chuchoteurs", les itinéraires de randonnées à pied ou à vélo, et encore pleins d'autres surprises... Soyez au rendez-vous !

S'il a pour vocation première de faire connaître la destination et de séduire le visiteur, le nouveau site Internet se veut également une mine d'informations pour les locaux et les touristes.

Gardons  
nos ruisseaux  
propres

# ZERO

lingette, gant,  
masque, rouleau  
de papier wc,  
protection  
hygiénique,  
coton tige...

même  
biod égradables

# dans les toilettes !

## ASSAINISSEMENT: AYEZ LE BON RÉFLEXE

